

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES RETETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº W19-547153

18548

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricole : 2069

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : SOUMMANE Abdessadeq

Date de naissance : 01-01-1949

Adresse : Habituelle

Tél. : 0522 856583

Total des frais engagés : 120 + 284,5 = 1404,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتورة الفيشي فاتحة

Docteur El Kaichi Fatima
N°1, Imm.A28 Résidence Addamane
Ain chock-CASA-Tél:0522.50.11.90

Date de consultation : 28/10/2020

Nom et prénom du malade : SOUMMANE

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Gastrite Diarrhée Hémorragie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Blanca

Le : 28/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/10/2020	C	C 1	120.D.H	INP : 091015718916 Dr. El Hachemi Fatiha N°1, Imm.A28 Résidence Addamane Ain chock - CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL ALADI 5, Av. du 2 Mars Andalous 1 05.22.28.57.84 - Casablanca	28/10/20	284,50 -

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

/euillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi qu...

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX INP : 34,49
			MONTANTS DES SOINS PPV 15DH80
			DEBUT D'EXECUTION ENTERAL® 200 mg 12 gélules 6 118000 0313
			FIN D'EXECUTION Sanofi-aventis Maroc Route de Rabat -R.P.1. Ain sebâ Casablanca Enterogermina, susp b P.P.V : 60,00 DH 6 118001 08165
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX PPV : 19,30 DH
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS Titanoréïne 12 Suppositoires 6 118000 0805
			DATE DU DEVIS Titanoréïne à la lidocaïne 2% Crème 6 118000 0805
			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Fatiha EL KAÏCHI

Médecine générale

N° 1, Imm . A 28 Résidence ADDAMANE

Aïn Chock - Casablanca

Tél : 05 22 50 11 90

الدكتورة فتيحة القيشي

الطب العام

رقم 1، عمارة أ 28 إقامة الضمان (الضحى)

عين الشق - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 50 11 90



Casablanca, le : 28/10/2020

139,00

M^r SOUMMANE Abdessadeq

1) INESO long!

34,40 1 gelule / J. après le dîner x 28 J.

2) Motilium :

60,00 1 cp x 3 / J un quart d'heure avant les repas.

3) Entérogerminal

15,80 1 flacon x 3 / J 7,1 ncts.

4) Enteral :

19,30 1 gelule x 3 / J 7,1 ncts.

5) Tétanoreine suppositoires

1 suppo x 1 / J 7 ncts

PHARMACIE du 2 MARS
Mme. EL ALAOUI Aicha
575 AV. du 2 Mars Andalous 1
Tél: 05.22.28.51.84 - Casablanca

16,00

6) Titanoreine crème S.V
1 application x 21 g 1ct5.

284,50

Dr. El Haichi Fatima
Dacteur El Haichi Fatima
N°28 Résidence Addamane
Ain chock-CASA-Tél:0522.50.11.90